

# **COMMUNE DE BIERNE**

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 14 Juin 2010**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Gérard LESCIEUX 1<sup>er</sup> Adjoint en suppléance de M. Johann GUILLEMAIN, Maire.

Présents : Tous les conseillers sauf Mr B. Lams qui donne pouvoir à Mr B. Foulon  
M. DUBOIS, secrétaire de mairie.

Le compte-rendu de la séance du 22 mars 2010 a été approuvé à l'unanimité.

### **ENQUÊTES PUBLIQUES**

#### **NOREADE :**

Monsieur le premier Adjoint informe les élus de la transmission d'un dossier d'enquête publique portant sur la demande d'autorisation en vue de la restructuration du système d'assainissement de l'UT de BERGUES (BERGUES, BIERNE, HOYMILLE, WARHEM),

Une enquête publique a lieu du 7 juin au 7 juillet 2010 inclus – un affichage a été réalisé depuis le 21 mai 2010 en Mairie de Bierne aux lieux habituels d'affichage.

Monsieur Raymond BUCZKOWSKI 59270 BAILLEUL, a été nommé, commissaire enquêteur, par le Président du tribunal Administratif de Lille et siègera en mairie de Bergues aux permanences suivantes :

Lundi 7 juin 2010 de 9 h à 12 h,

Jeudi 24 juin 2010 de 9 h à 12 h,

Mercredi 7 juillet de 14 h à 17 h.

Un registre d'enquête a été ouvert en Mairie de Bierne.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande d'autorisation

### **Arrêté Préfectoral concernant l'aménagement du site départemental de Bierne.**

Ampliation de l'arrêté préfectoral d'autorisation

Objet de l'autorisation :

Le Conseil général du Nord envisage l'aménagement de zones d'expansion de crues du site départemental de Bierne. La partie avale du bassin versant du Bierendyck, watergang de la 3e section des Waerteringues est soumise à des inondations récurrentes, notamment sur des terrains situés à proximité de la RN 225 au niveau de la commune de Bierne. L'objet des travaux est donc de réduire les phénomènes de débordement d'intensité faible à moyenne, de limiter leur fréquence, mais également d'en profiter pour faire de cette zone d'expansion de crues une zone à vocation écologique ( frayère à brochets ) et ornithologique (zone d'arrêt voire de reproduction des oiseaux migrateurs).

Deux sites vont être aménagés sur la Commune de Bierne

La zone sud d'une superficie de 7 hectares au sud de la RN 225,

La zone Nord d'une superficie de 23 hectares, située au nord de la N 225.

## **Arrêté Préfectoral concernant l'épandage de boues**

Ampliation de l'arrêté préfectoral d'autorisation en date du 16 mars 2010 se rapportant à l'épandage des boues de la station d'épuration de Grande Synthe.

Remise aux conseillers du plan cadastral matérialisant les parcelles concernées par l'épandage de ces boues sur la commune.

Au total, l'arrêté concerne 1457 hectares répartis sur 38 communes de l'arrondissement de Dunkerque.

Pas de prescriptions particulières en ce qui concerne l'épandage sur la commune de Bierne.

Arrêté consultable au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

## **Demande d'épandage des boues issues des installations de traitement des effluents de la société NORAMPAC AVOT VALLEE à Blendecques.**

Suite à l'enquête publique du 25 janvier au 25 février 2010, le rapport et l'avis du commissaire enquêteur sur le projet présenté par la société NORAMPAC AVOT VALLEE à Blendecques ont été adressés en Mairie de Bierne le 12 avril 2010 pour information.

Ces documents peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture.

## **Centre De Gestion du Nord (CDG59) / Contrat cadre PASS**

Le CDG 59 et le FNASS proposent depuis peu un contrat cadre dénommé pass territorial permettant aux agents de la fonction publique territoriale de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisées. La commune adhère déjà au FNASS et les agents bénéficient d'un certain panel de prestations sociales en fonction de leurs situations de ressources et de leur situation matrimoniale.

Actuellement le coût de cette adhésion est de l'ordre de 3000 € calculée sur la masse annuelle brute de la collectivité. L'adhésion au contrat cadre PASS offrant la même gamme de prestations aux agents territoriaux permettra à la collectivité de réaliser une économie de l'ordre de 900 €.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat cadre du CDG 59 dénommé PASS Territorial jusqu'au 31 décembre 2014,

## **CDG 59 / Consultation sur les demandes d'affiliation volontaire au Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.**

Le réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord dont le siège administratif est situé 54-56 rue Jean Sans Peur à LILLE a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale du Nord.

Conformément à la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et au décret 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

Le conseil municipal émet un avis favorable

## **CDG 59 / Projet de dématérialisation des procédures et télétransmission des actes.**

Le CDG 59 et la Préfecture du Nord s'associent pour proposer un projet global de dématérialisation pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité et des procédures ainsi que les échanges avec le CDG 59.

Afin de mutualiser les services et d'en réduire les coûts le CDG 59 s'engage à coordonner un groupement de commandes pour l'ensemble des marchés nécessaires à la réalisation de ce projet. Il est rappelé que l'adhésion au groupement de commandes est gratuite.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion

## **Participation SDIS.**

Le nouveau mode de calcul de la participation financière due au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord a pour conséquence une forte augmentation de la contribution financière. Le montant allouée au SDIS à l'horizon 2017 se monterait à plus de 135 000 €.soit une augmentation de plus de 330%, la commune a décidé comme un bon nombre de communes se trouvant dans une situation semblable d'exercer conjointement un recours gracieux. Constatant l'expiration du délai de recours gracieux, les communes du canton ont exprimé un recours contentieux.

## **Communauté de Communes du Canton de BERGUES**

Notification est faite de la délibération du conseil Communautaire de la CCCB relative à l'approbation et à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté du Bierendyck et de la croix Rouge.

Monsieur Gérard LESCIEUX informe le conseil sur les montants de l'enveloppe voirie pour 2010

## **Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre**

En application de ces dispositions, le rapport d'activité du SIECF doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique. Il est consultable en mairie

## **Convention AIPI ( Association Intercommunale Pour l'Insertion )**

La commune de Bierne a signé une convention avec l'AIPI.

Cette convention a pour objet de réaliser les travaux d'entretien des espaces verts pour la Commune. Le coût journalier de l'intervention d'une brigade AIPI est fixé à 155 €.

## **Subventions aux Associations.**

Le conseil accorde :

Une subvention de 166 euros pour le **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté**

Une subvention de 30 euros pour la Fédération des **Délégués Départementaux de l'Education Nationale**

Un complément de subvention de 1250 euros pour l'association Bierne en Forme

## **Participations communales aux séjours adolescents.**

Le conseil se prononce pour attribuer une subvention de 61 euros à 5 collégiens qui ont participé à un voyage linguistique scolaire

### **Cessions de 3 biens Immobiliers / écritures de régularisations.**

Chemin rural n° 1 NOOLD STRAETE (B 1652 et B 1653 Sud Houck),

Parcelle cadastrée sous le numéro 775 au lieu dit la blanchisserie.

Rétrocession à titre gratuit de la chapelle située à l'intersection de la route de l'église et de la route des sept planètes.

Le Conseil municipal donne son accord.

### **PARTICIPATIONS POUR VOIRIE ET RESEAU**

Le Conseil municipal de Bierne a par délibération en date du 24 septembre 2008 instauré la participation pour Voirie et Réseau (PVR). Il appartient au conseil municipal

De préciser par délibération propre à chaque voie (ou opération) les études, les acquisitions foncières et les travaux à prendre en compte pour le calcul de la participation qui sera mis à charge des propriétaires.

Cette situation se pose aujourd'hui à la commune en ce qui concerne plusieurs demandes d'autorisations d'urbanisme :

Projet Fleur des Champs 3,

Projet de création d'un logement et de deux gîtes dans une ancienne grange.

Projet lotissement de 17 logements locatifs Maison Flamande au Domaine de la rose.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Affaires scolaires / Inscriptions extérieures.

Courrier DDE / Publicité Mac Donald's le long de la RN 225

Remerciements de l'E.F.S. pour les 85 donateurs du 27 février et les 96 donateurs du 22 mai.

### **TOUR DE TABLE :**

**M. J. Demey** informe le conseil du curage prochainement de l'Houtgracht, le dépôt des boues se fera sur la zone humide

**M. J. Vandewalle** : les travaux de réfection du plancher du clocher sont programmés pour la fin juin. Les cloches seront muettes lors de l'intervention

**M. Ph. Truant** déplore les tags sur le mur anti-bruit et souhaite une réaction de notre part

**Mme. O. Caillau** demande une réorganisation des distributions

**Mme. L. Deféver** informe le conseil sur l'état d'avancement du projet EPODE. Un comité de pilotage sera mis en place à la rentrée

**M. H. Dehaene** : Sortie du Ptit Biernois n°10 le 15 juillet 2010

**M. Y. Bernery** demande des informations sur la possibilité de consulter les permis de construire

**Mme. B. Boddaert** expose au conseil ces retours d'informations concernant la MDE et le Contrat Enfance Jeunesse, ainsi que les actions de l'école pour la sécurité routière.

**M. B. Foulon** confirme l'excellente participation des élèves au parcours du cœur. L'organisation des ALSH se poursuit ainsi que celle de la manifestation du 10 juillet

**M. G. Lescieux** fait le point sur l'état d'avancement du projet de recentrage de l'école

